

COSADIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 AVENUE DE LA CONDAMINE
30600 VAUVERT
809 327 182 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 JUILLET 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à - 28 436 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 28 436 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » qui devient débiteur et s'élève ainsi à - 28 436 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET



COMPTES ANNUELS

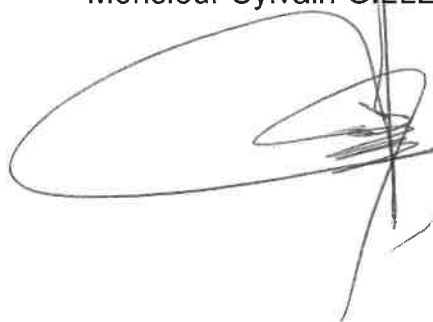
SASU COSADIS

**206 avenue de la Condamine
30600 VAUVERT**

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and some horizontal strokes at the bottom.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU COSADIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>206 avenue de la Condamine 30600 VAUVERT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 0 9 3 2 7 1 8 2 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/01/2025</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	41 633	68 661
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 933	1 490
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		28 000
	TOTAL (II) BJ		BK	50 566	98 151
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	825 760	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	31 586	
		Autres créances (3) BZ	CA	344 601	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG	1 004 591	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	26 965	
TOTAL (III) CJ		CK	2 233 505		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	50 566	
				2 331 657	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :			
Immobilisations :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU COSADIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8. 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	749 784
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(28 436)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	730 147
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	17 224
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	17 224
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	65 322
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 166 449
	Dettes fiscales et sociales			DY	303 132
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	16 520
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	31 460
TOTAL (IV)			EC	1 584 285	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 331 657	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	22 834

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU COSADIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 161 667	FB		FC	14 161 667	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	5 910	FE		FF	5 910	
		FG	34 128	FH		FI	34 128	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 201 706	FK		FL	14 201 706	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 659	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 058	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 211 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 668 938	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	35 656	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 274 616	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	111 913	
	Salaires et traitements*					FY	924 841	
	Charges sociales (10)					FZ	210 638	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements (14)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	14 118
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 690	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 245 413
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(33 988)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	771	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	771	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(771)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(34 760)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU COSADIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 672
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 079
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 135
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	17 224
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	43 359
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(30 608)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(36 932)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 224 175
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 252 612
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(28 436)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	3 695
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	25 128
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 659
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 308
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Charges sur exercices antérieurs	25 128		
Produits sur exercices antérieurs		3 695	

Exercice clos au 31/01/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 2 331 658 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 28 436 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 394	12 901		110 295
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 895			7 895
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	107 818	12 901		120 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 000			28 000
Immobilisations financières	28 000			28 000
ACTIF IMMOBILISE	135 818	12 901		148 719

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 996	13 637		41 634
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 923	481		6 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 448	14 118		50 567
ACTIF IMMOBILISE	36 448	14 118		50 567

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients factures à établir</i>	10 108
<i>Div produits à recevoir</i>	22 857
<i>Renvoi de marge</i>	8 474
Total	41 439

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 12/09/2024.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-43 933
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	174 216
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	130 283
<i>Affectations aux réserves</i>	130 283
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	130 283

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2025
<i>Capital</i>	8 000				8 000
<i>Réserve légale</i>	800				800
<i>Réserves générales</i>	619 501	130 283	130 283		749 784
<i>Report à Nouveau</i>	-43 933			-43 933	
<i>Résultat de l'exercice</i>	174 216	-174 216	-28 436	174 216	-28 436
<i>Dividendes</i>					
Total Capitaux Propres	758 584	-43 933	101 847	130 283	730 148

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	4 079	17 224	4 079		17 224
Total	4 079	17 224	4 079		17 224
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		17 224	4 079		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fnp - factures non parvenues</i>	72 492
<i>Dettes pr pour congés a p</i>	75 084
<i>Provisions pour prime salariés</i>	10 650
<i>Provisions 13 eme mois</i>	5 542
<i>Charges sociales/prov cp</i>	13 647
<i>Charges sociales provis 13emois</i>	4 710
<i>Charges sociales s/prov. charges</i>	5 350
<i>Taxe apprentissage</i>	890
<i>Ch fiscales/prov salaires</i>	1 368
<i>Etat charges a payer</i>	3 422
<i>Taxe sur la publicité</i>	172
<i>Taxe poisson</i>	286
<i>Cfe</i>	2 490
<i>Cvae</i>	557
<i>Taxe fonciere</i>	102 742
<i>Taxe au m2</i>	47 384
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	5 930
Total	352 715

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avan</i>	26 965		
Total	26 965		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatees d avan</i>	31 460		
Total	31 460		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	11 668 939	532 270
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux	165 980	
Achats non stockés de matières et fournitures		
TOTAL	11 834 919	532 270

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	25 129	
Produits sur exercices antérieurs		3 695
Total	25 129	3 695

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	
Produits exceptionnels		4 977
Reprise prov risque charges exceptionnelles		4 079
Dotations prov/dep exceptionnel	17 224	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	25 129	
Produits exceptionnelles sur exercices antérieurs		3 695
TOTAL	43 360	12 751

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	31	
Ouvriers		
Total	36	

COSADIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 8 000 €

Siège social : 206 avenue de la Condamine, 30600 VAUVERT

948 637 814 R.C.S. Toulon – SIRET 948 637 814 00021 – Code NAF 47.11F

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'associé unique de la société COSADIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COSADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Fait à Mâcon, le 8 juillet 2025

GELAS AUDIT

Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	110 295	41 634	68 661	69 397
Autres immobilisations corporelles	10 424	8 933	1 491	1 972
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 000		28 000	28 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	148 719	50 567	98 152	99 369
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	825 760		825 760	861 416
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	31 587		31 587	31 007
Autres créances	344 602		344 602	341 786
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 004 592		1 004 592	889 169
Charges constatées d'avance (3)	26 965		26 965	22 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 233 506		2 233 506	2 146 010
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 382 225	50 567	2 331 658	2 245 379
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	749 784	619 501
Report à nouveau		-43 933
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-28 436	174 216
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	730 148	758 584
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 224	4 079
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 224	4 079
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	65 323	85 109
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 400	1 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 166 450	1 035 358
Dettes fiscales et sociales	303 132	294 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 521	32 879
Produits constatés d'avance	31 460	33 333
TOTAL DETTES	1 584 286	1 482 716
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 331 658	2 245 379
(1) Dont à plus d'un an (a)	24 459	60 254
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 559 827	1 422 462
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	22 834	24 856
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	%	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 161 667	99,72	13 787 001	99,80	374 667	2,72
Production vendue	40 040	0,28	27 558	0,20	12 482	45,29
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	9 718	0,07	45 814	0,33	-36 096	-78,79
Total	14 211 425	100,07	13 860 373	100,33	351 052	2,53
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	11 668 939	82,17	11 284 751	81,69	384 187	3,40
Variation de stock (m/ses)	35 656	0,25	-96 518	-0,70	132 174	-136,94
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 274 617	8,98	1 438 593	10,41	-163 976	-11,40
Total	12 979 211	91,39	12 626 826	91,40	352 385	2,79
MARGE SUR M/SES & MAT	1 232 214	8,68	1 233 547	8,93	-1 333	-0,11
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	111 914	0,79	114 893	0,83	-2 980	-2,59
Salaires et Traitements	924 841	6,51	921 631	6,67	3 210	0,35
Charges sociales	210 639	1,48	191 029	1,38	19 610	10,27
Amortissements et provisions	14 118	0,10	18 331	0,13	-4 213	-22,98
Autres charges	4 690	0,03	2 946	0,02	1 745	59,23
Total	1 266 203	8,92	1 248 830	9,04	17 372	1,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	-33 989	-0,24	-15 283	-0,11	-18 705	122,39
Produits financiers						
Charges financières	772	0,01	1 032	0,01	-261	-25,26
Résultat financier	-772	-0,01	-1 032	-0,01	261	-25,26
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-34 760	-0,24	-16 316	-0,12	-18 445	113,05
Produits exceptionnels	12 751	0,09	217 831	1,58	-205 080	-94,15
Charges exceptionnelles	43 360	0,31	9 503	0,07	33 857	356,27
Résultat exceptionnel	-30 609	-0,22	208 328	1,51	-238 936	-114,69
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-36 933	-0,26	17 796	0,13	-54 729	-307,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	-28 436	-0,20	174 216	1,26	-202 652	-116,32

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 2 331 658 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 28 436 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,18 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 394	12 901		110 295
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 895			7 895
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	107 818	12 901		120 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 000			28 000
Immobilisations financières	28 000			28 000
ACTIF IMMOBILISE	135 818	12 901		148 719

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 996	13 637		41 634
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 923	481		6 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 448	14 118		50 567
ACTIF IMMOBILISE	36 448	14 118		50 567

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 431 154 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	28 000		28 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	31 587	31 587	
<i>Autres</i>	344 602	344 602	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	26 965	26 965	
Total	431 154	403 154	28 000
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients factures a etabli</i>	10 108
<i>Div produits a recevoir</i>	22 857
<i>Renvoi de marge</i>	8 474
Total	41 439

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 12/09/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-43 933
Résultat de l'exercice précédent	174 216
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	130 283
Affectations aux réserves	130 283
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	130 283

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2025
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves générales	619 501	130 283	130 283		749 784
Report à Nouveau	-43 933			-43 933	
Résultat de l'exercice	174 216	-174 216	-28 436	174 216	-28 436
Dividendes					
Total Capitaux Propres	758 584	-43 933	101 847	130 283	730 148

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 079	17 224	4 079		17 224
Total	4 079	17 224	4 079		17 224
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		17 224	4 079		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 584 286 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	22 834	22 834		
- à plus de 1 an à l'origine	42 489	18 030	24 459	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 400	1 400		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 166 450	1 166 450		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	303 132	303 132		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	16 521	16 521		
<i>Produits constatés d'avance</i>	31 460	31 460		
Total	1 584 286	1 559 827	24 459	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	17 765			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fnp - factures non parvenues</i>	72 492
<i>Dettes pr pour congés a p</i>	75 084
<i>Provisions pour prime salariés</i>	10 650
<i>Provisions 13 eme mois</i>	5 542
<i>Charges sociales/prov cp</i>	13 647
<i>Charges sociales provis 13emois</i>	4 710
<i>Charges sociales s/prov. charges</i>	5 350
<i>Taxe apprentissage</i>	890
<i>Ch fiscales/prov salaires</i>	1 368
<i>Etat charges a payer</i>	3 422
<i>Taxe sur la publicité</i>	172
<i>Taxe poisson</i>	286
<i>Cfe</i>	2 490
<i>Cvae</i>	557
<i>Taxe fonciere</i>	102 742
<i>Taxe au m2</i>	47 384
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	5 930
Total	352 715

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avan</i>	26 965		
Total	26 965		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constates d avan</i>	31 460		
Total	31 460		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	11 668 939	532 270
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	165 980	
TOTAL	11 834 919	532 270

Éléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	25 129	
Prosuits sur exercices antérieurs		3 695
Total	25 129	3 695

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	
Produits exceptionnels		4 977
Reprise prov risque charges exceptionnelles		4 079
Dotations prov/dep exceptionnel	17 224	
Charges exceptionnelles sur excercices antérieurs	25 129	
Produits exceptionnelles sur exercices antérieurs		3 695
TOTAL	43 360	12 751

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	31	
Ouvriers		
Total	36	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 155 Euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 2 737 Euro